



BEAU-RIVAGE PALACE SA
RAPPORT ANNUEL 2022

MESSAGE DU PRÉSIDENT

2022 représente une année de transition, après deux ans au cours desquelles l'industrie hôtelière mondiale a été durement touchée par la pandémie. Les restrictions de voyage en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique ont été levées au cours du premier trimestre, mais l'Est de l'Asie a continué d'être entravée par des contraintes de déplacement jusqu'à la fin du quatrième trimestre. Le marché des affaires s'est fortement redressé au cours de l'année atteignant un chiffre d'affaires total combiné des hôtels de CHF 71'331'166 contre 47'306'686 en 2021, représentant une croissance de 50.8% ainsi que de 3.6% par rapport à 2019, dernière année pré-COVID.

Bien que cette année se soit écoulée en tant que reprise, nous restons conscients de la nécessité d'une vigilance continue dans la gestion d'autres risques et menaces importants pour notre société. Nos priorités demeurent la pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie hôtelière, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt.

Le résultat ordinaire avant intérêts et impôts représente une perte de CHF -476'055 comparé à CHF -5'193'455 en 2021.

En tenant compte des aides pour cas de rigueur, le résultat net de la société fait ressortir un bénéfice à CHF 3'577'302. Pour rappel, les résultats nets respectifs de 2021 et 2020 se montaient à une perte de CHF -1'198'820 et CHF-14'366'871.

Pour rappel, et en respect à l'art 7 de l'arrêté du 2 décembre 2020 sur les mesures économiques destinées à lutter contre les effets du coronavirus (COVID-19) par un soutien aux entreprises, dans des cas de rigueur, aucun dividende ne pourra être distribué durant l'exercice au cours duquel des mesures pour cas de rigueur ont été octroyées, ainsi que durant les 3 exercices suivants ou jusqu'à la restitution volontaire ou le remboursement des aides obtenues. Les dernières aides perçues concernant l'exercice 2021, aucun dividende ne pourra être versé avant l'exercice 2025.

Nous continuons d'adopter les principes de l'intégration dans l'établissement des rapports, qui consiste à rassembler des informations importantes sur la stratégie, la gouvernance, le rendement et les perspectives d'une manière qui reflète le contexte commercial, social et environnemental dans lequel l'entreprise opère. Il fournit une représentation claire et concise de la façon dont une organisation fait preuve d'intendance et comment elle crée et maintient la valeur.

Nous avons continué de progresser par rapport à nos divers objectifs et engagements en matière de développement durable en 2022, et nous avons établi des objectifs environnementaux à long terme pour chacun de nos hôtels. Nous avons largement atteint notre objectif d'éliminer le plus possible l'utilisation de plastiques uniques dans nos hôtels et nous restons déterminés à améliorer cela. Nos objectifs ambitieux pour l'avenir comprennent: Réduire activement le gaspillage alimentaire, élargir nos pratiques d'approvisionnement responsable et responsabiliser nos collègues plus loin dans la réalisation de l'activité de volontariat.

L'objectif ultime est d'obtenir de tous les hôtels de la Fondation Sandoz une certification de durabilité fondée sur la science avec des outils de mesure de performance et un audit indépendant. Nous souhaitons rendre systématique la prise de mesures et d'améliorations dans ce domaine.

Alors sur ce sujet, j'aimerais profiter de cette occasion pour informer nos actionnaires que le conseil d'administration a l'intention de présenter le rapport annuel de l'année prochaine, exercice 2023, sous forme numérique. Mme Nathalie Seiler-Hayez, directrice générale des trois hôtels d'Ouchy a décidé d'accepter un autre poste stimulant et nous a quittés fin décembre 2022. Nous sommes extrêmement heureux d'annoncer que son successeur est M. Benjamin Chemoul, directeur des hôtels du Château d'Ouchy et d'Angleterre et auparavant directeur adjoint du Beau-Rivage Palace. Nous tenons à remercier Mme Seiler-Hayez pour ses nombreuses années de service dévoué et qui a permis sous une gestion compétente, l'acquisition de reconnaissances internationales et nationales supplémentaires pour le Beau-Rivage Palace. Nous leur souhaitons à tous les deux le meilleur dans leurs nouvelles fonctions.

Au nom du Conseil, je tiens à remercier la Fondation de Famille pour leur soutien continu et leur confiance. Je remercie les directeurs et directrices avec qui j'ai le plaisir de travailler et de communiquer ainsi que tous mes collègues des conseils d'administration pour leur dévouement et engagement tout au long de l'année. Nos collaborateurs sont au cœur de l'expérience client légendaire pour laquelle le Beau-Rivage Palace SA est réputé. Nous restons concentrés sur le fait d'être un employeur de choix.

Onno Poortier



MESSAGE DE LA DIRECTION

Dans l'ensemble, l'année 2022 a connu une reprise du marché après le COVID plus rapide que les prévisions de la plupart des opérateurs de l'industrie hôtelière.

Dans ce contexte, nous avons bénéficié d'un marché loisir positif lié surtout à une combinaison virtuose du désir des clients de sortir du COVID en reprenant une vie active. De plus, une météo très favorable a permis plusieurs très bons week-ends autant pour le taux d'occupation que pour le prix moyen.

Sans aucun doute, les récentes rénovations importantes et très réussites concernant le spa et surtout l'aile Beau-Rivage y ont grandement contribué. Par contre, à côté d'un marché loisir bien soutenu, nous avons observé un segment affaire en reprise mais encore loin des périodes avant pandémie et nous doutons qu'il puisse retourner aux niveaux précédents.

Dans la totalité des segments clients et de nos différentes activités incluant les restaurants, les bars et le spa, nous avons atteint un chiffre d'affaires bien supérieur à l'année passée et aligné avec les chiffres d'avant pandémie. Évidemment, le professionnalisme et l'engagement des équipes sont toujours la base de notre succès et ont permis ce rattrapage.

Aussi la rentabilité s'est améliorée par rapport à 2021 même si nous avons fortement souffert d'une augmentation des coûts, qui a engendré un déficit de rentabilité et qui pose des défis structurels majeurs.

Durant l'année passée, l'un des principaux défis a consisté en le recrutement du personnel : nous avons travaillé dans un contexte de manque de main-d'œuvre qualifiée toujours plus fort et qui trouve ses racines dans une crise de vocation pour notre métier. Pourtant, des efforts particuliers ont été mis en place autant pour le recrutement que pour le maintien en poste du personnel, qui reste toujours le bien le plus précieux pour la satisfaction des clients et nos standards d'excellence.

Évidemment, il est toujours extrêmement difficile de prévoir le futur, même à court terme, surtout dans ces périodes d'incertitude, ainsi nous devons rester prudents et vigilants. En effet, nous nous attendons pour 2023 à un marché en légère progression pour les taux d'occupation et relativement stable pour le chiffre d'affaires.

Cependant, le grand souci de 2023 est lié à la gestion des coûts, domaine dans lequel nous voyons des augmentations plus que significatives liées à un contexte général inflationniste et en particulier pour les coûts de l'énergie disproportionnés qui génèrent des défis importants pour la rentabilité.

En ce qui concerne le sujet de l'énergie, nous avons un plan ambitieux de réduction de nos consommations autant pour mitiger l'impact des coûts, qu'encore plus pour poursuivre notre souci environnemental. Au-delà d'investissements spécifiques, le plan de réduction de la consommation de l'énergie se base avant tout sur la sensibilisation et la mobilisation de nos équipes à ce sujet.

En fin d'année s'est déroulé un élément clé concernant notre évolution managériale. En effet, notre directrice générale Mme Nathalie Seiler-Hayez a terminé le 31 décembre 2022 sa collaboration avec notre société après 7 ans marqués par une passion et une compétence rare, qui ont permis un renforcement de la position compétitive de nos trois hôtels. Je suis convaincu qu'elle restera dans l'histoire de notre société et je tiens à lui envoyer mes plus chaleureux remerciements pour les années de son activité professionnelle au sein de nos hôtels ainsi que pour la coopération qu'elle m'a donnée et encore plus pour son futur.

Heureusement, nous avons déjà « dans la maison » un dirigeant très bien préparé et motivé en la personne de Benjamin Chemoul, dont le choix en tant que nouveau Directeur Général a été évident et partagé par toutes les parties prenantes et en particulier par nos équipes.

Je suis convaincu que Benjamin ouvrira un nouveau cycle de succès pour nos hôtels et je lui envoie mes meilleurs vœux pour ces défis à venir et la continuation de sa brillante carrière.

D'un point de vue organisationnel, nous confirmons la structure qui prévoit un directeur général unique pour le Beau-Rivage Palace, l'Angleterre et Résidence et le Château d'Ouchy.

Pour renforcer celle-ci, nous avons recruté un nouveau Directeur des Opérations en la personne de Julien Donzel, qui nous apportera sa très grande expérience.

Je tiens maintenant à adresser mes remerciements à la Fondation de Famille qui, grâce à son soutien continu, nous permet d'opérer avec succès dans un domaine aussi compétitif qu'est l'hôtellerie en se fondant toujours sur un esprit basé sur le long terme.

Je remercie aussi le Conseil d'Administration pour l'aide exceptionnelle que je reçois et leur sincère passion et compétence.

Et évidemment les plus grands remerciements sont adressés à toutes nos équipes, dont nous sommes si fiers et qui se caractérisent par leur compétence, leur résilience et leur désir d'offrir à nos hôtes des moments extraordinaires.

Andrea Zambelli



MESSAGE DE LA DIRECTION

En avant-propos, mes premiers mots s'adressent à l'ensemble du Conseil d'Administration ainsi qu'à notre CEO afin de leur témoigner toute ma reconnaissance pour m'avoir confié la direction des hôtels Angleterre & Résidence et du Château d'Ouchy en 2022, ainsi que plus récemment la direction générale des trois hôtels du pôle d'Ouchy incluant Beau-Rivage Palace.

Depuis mon arrivée au sein du groupe en 2017, j'éprouve naturellement une grande fierté à servir nos hôtels au quotidien. Je suis particulièrement heureux de pouvoir désormais mettre en œuvre une stratégie ambitieuse au service de ces trois hôtels aux côtés d'un comité de direction stable, très attaché à notre organisation et d'équipes dotées de compétences exceptionnelles.

L'année 2022 s'est montrée particulièrement dense et placée sous le signe d'une sortie de crise sanitaire permettant de réamorcer, enfin, l'industrie du tourisme. Nos hôtels ont, en partie, pu profiter de cette relance relative. L'ensemble de nos activités a pu renouer avec des niveaux se rapprochant peu à peu de 2019 et ainsi pu atteindre, à plusieurs reprises au cours de l'année, les prévisions que nous avions raisonnablement établies.

Alors que certains marchés lointains, comme l'Asie, restent encore fortement marqués par un recul durable, la majorité des autres voyageurs internationaux a contribué au redémarrage des affaires dès le printemps et jusqu'en fin d'année. Les segments de la clientèle individuelle et de loisirs se sont assez rapidement densifiés, alors que les rencontres professionnelles et les voyageurs d'affaires ont, eux, marqué le pas plus durablement. Les nouvelles habitudes de travail dématérialisé, les rencontres virtuelles et en distanciel impactent désormais ce segment qui doit retrouver son équilibre à long terme. Mais il y a là une profonde transformation qui doit nous interpeller et nous amener à renforcer notre puissance commerciale.

En termes d'investissements, l'aile historique Est de Beau-Rivage Palace, comptant 68 chambres dont 7 suites de prestige et ayant fait l'objet d'une complète rénovation 2022, rencontre depuis son inauguration au printemps un succès sans ombrage. L'empreinte de l'architecte d'intérieur Pierre-Yves Rochon signe ainsi l'ensemble de l'inventaire des chambres de l'hôtel. Nos plus belles suites notamment concurrencent désormais le fleuron de l'offre d'hébergement d'exception en Suisse et à l'international.

Par ailleurs, le projet de rénovation du restaurant accueillant Anne-Sophie Pic au Beau-Rivage Palace a été développé conformément à ce qui avait été annoncé et s'avère désormais prêt à être lancé. Notre partenariat avec la Cheffe française triplement étoilée doit pouvoir compter sur un lieu d'exception, parfaitement raccord avec le niveau d'excellence de la gastronomie que nous y proposons. Le lancement des travaux s'effectuera à l'issue de la saison estivale, soit dès le début du mois d'octobre 2023.

En parallèle et sur les mêmes dates, débutera également la rénovation complète des bâtiments Longchamp et Florissant situés sur la partie nord de l'hôtel Angleterre & Résidence. Le projet de re-décoration des 37 chambres de ce deux pavillons a été confié à l'architecte d'intérieur montreuisien Christophe Lombardo.

Pour conclure, et tel qu'annoncé en septembre dernier, le sacre de Beau-Rivage Palace en tant qu'hôtel de l'année 2023 par Gault & Millau a soutenu une forte attractivité sur l'ensemble du dernier trimestre 2022. Par la suite, un grand format de reportage enregistré en fin d'année, et diffusé sur la chaîne de télévision France 2, est venu parachèver cette mise en lumière, révélant ainsi au grand public ce lieu magique. Le choix éditorial a mis l'accent sur le soin apporté à la préservation de ce joyau, au prolongement de son histoire unique ainsi qu'aux talents à l'œuvre. Mes derniers remerciements s'adressent enfin à nos équipes, foisonnantes d'inspirations et de mérites, qui s'exercent chaque jour à faire rayonner nos établissements par leur savoir-faire remarquable et à émerveiller nos clients par un dévouement rare qui se doit d'être entretenu et fortifié.

Benjamin Chemoul




INFORMATIONS GÉNÉRALES

1 STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ ET ACTIONNARIAT

La structure de la société et de l'actionnariat sont détaillés dans le présent rapport.

Les actions nominatives privilégiées A, représentant 108'000 actions d'une valeur nominale de CHF 50, sont traitées depuis le 8 novembre 2005 sur le marché hors-bourse «Helvetica».

Chaque action nominative donne droit à une voix à l'assemblée générale.

En cas de fixation d'un dividende, l'assemblée générale peut prélever sur le solde du bénéfice résultant du bilan :

- un dividende prioritaire versé aux actions nominatives privilégiées A et n'excédant pas 20% de la valeur nominale des actions (à savoir CHF 10);
- pour autant que le dividende prioritaire corresponde à 5% au moins de la valeur nominale des actions nominatives privilégiées A (soit CHF 2,50), un dividende supplémentaire identique pour chaque action nominative privilégiée A et chaque action nominative ordinaire B.

2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon les statuts de la société, le Conseil d'administration se compose de cinq à huit membres. Un membre du Conseil d'administration représente les titulaires d'actions nominatives privilégiées A et un autre membre les titulaires d'actions nominatives ordinaires B. Les autres membres sont élus par l'ensemble des actionnaires. Tous les membres sont élus pour un an et sont rééligibles.

Le Conseil d'administration est actuellement composé de cinq membres, à savoir :

	Fonctions du mandat	Depuis
Onno Poortier **	<u>Président</u>	2004
Jean-Gabriel Pérès	<u>Vice-Président</u>	2019
Monika Matti *	<u>Administrateur</u>	2019
François Landolt	<u>Administrateur</u>	2004
Federico Lalatta Costerbosa	<u>Administrateur</u>	2019

* Représentant de l'actionnaire titulaire des actions nominatives ordinaires B

** Représentant des actionnaires titulaires des actions nominatives privilégiées A

3 DIRECTION GÉNÉRALE

Le Directeur général est assisté opérationnellement d'un comité de direction. Sa composition est la suivante :

Andrea Zambelli	Directeur général
Nathalie Seiler-Hayez	Directrice du Beau-Rivage Palace jusqu'à fin décembre 2022
Benjamin Chemoul	Directeur du Beau-Rivage Palace à partir de janvier 2023, Directeur Angleterre & Résidence et Château d'Ouchy
Frédéric Stefanini	Directeur de la restauration
Thierry Buffeteau	Chef des cuisines
Nicholas Granger	Directeur des ventes à partir de septembre 2022
Jean-Marc Brandenberger	Directeur marketing & communication
Damien Fruhauf	Directeur du revenu
Victor Da Cunha	Directeur des ressources humaines
John Yves Leglise	Directeur administration & finances
Viktoria Schlegel	Directrice de l'accueil à partir de juin 2022
Fabien Mouge	Directeur Housekeeping
Stéphane Reumont	Directeur du spa

4 ÉVALUATION DES RISQUES

La société applique une politique de gestion des risques, fondée sur une approche comprenant l'évaluation annuelle d'événements identifiés au sein d'un catalogue et la définition de mesures pour les risques principaux. La Direction est responsable de l'exécution du processus et rapporte au Conseil d'administration sur les résultats de l'évaluation menant à la sélection des risques prioritaires ; elle rapporte aussi sur les mesures prévues pour en réduire la probabilité de survenance (mesures préventives) ou les conséquences financières et/ou d'image en cas de réalisation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ONNO POORTIER, HOLLANDAIS

M. Onno Poortier est diplômé de la Swiss Hotel School de Lucerne, formation qu'il a complétée d'un MBA Executive Program de l'INSEAD. Il a acquis une très vaste expérience internationale dans le domaine hôtelier haut de gamme en Asie, Europe et aux Etats-Unis. Il a notamment occupé des fonctions de direction au sein du groupe Peninsula à Hong Kong dont il était le Président pendant plusieurs années et membre du conseil d'administration de la société mère The Hong Kong and Shanghai Hotels, Ltd – ainsi que dans le Groupe IndeCorp, société mère de Preferred Hotels and Resorts Worldwide, Summit Hotels and Resorts and Sterling Hotels and Resorts, à Chicago, dont il était également membre du conseil d'administration pendant plus de 15 ans, et est également membre du conseil consultatif international de Preferred Hotels and Resort avec plus de 650 hôtels indépendants de luxe dans le monde. Il a été Président du Groupe Leela à Mumbai jusqu'en mars 2010. Il a été le représentant et le conseiller du propriétaire lors du développement de l'Alpina Gstaad ainsi que membre du conseil d'administration du The Alpina Gstaad AG de 2017 à 2022 dont il conserve un rôle de consultant stratégique. Il est également membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels. M. Onno Poortier a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2004.

JEAN-GABRIEL PÉRÈS, FRANÇAIS

M. Jean-Gabriel Pérès est titulaire d'un MBA de l'ESSEC (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales). Il est au bénéfice d'une carrière internationale au sein de grands groupes hôteliers. Il a notamment occupé le poste de Managing Director région Asie-Pacifique au sein du Meridien Hotel & Resorts et, de 1999 à 2016, a été Président & CEO de Mövenpick Hotels & Resorts, premier groupe hôtelier Suisse haut de gamme, puis Président des Hotels One & Only et Atlantis. Dans le cadre de l'engagement social durable de Mövenpick, M. Pérès a fondé SHINE pour aider les enfants défavorisés du Népal et du Vietnam à être éduqués puis employés dans une propriété de Mövenpick. Fondateur et CEO de Cap Hospitality, une société qui apporte son expertise aux conseils d'administration et aux dirigeants d'hôtels, M. Pérès est actuellement membre du conseil consultatif international de l'Ecole Hôtelière de Lausanne et de l'ESSEC. M. Pérès est administrateur de start ups innovantes dans le domaine digital de l'hospitalité haut de gamme.

Il est également membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, de Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels.

M. Jean-Gabriel Pérès a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2019.

MONIKA MATTI, SUISSE

Mme Monika Matti a fait des études de droit à l'université de Berne et est titulaire d'un brevet d'avocat. Elle a exercé la profession d'avocate à Genève avant de rejoindre le service diplomatique suisse pour servir à la centrale du Département fédéral des affaires étrangères ainsi qu'à l'ambassade de Suisse à Beyrouth/Liban. Mme Matti était Corporate Secretary de Novartis à Bâle et Secrétaire Générale de Galenica à Berne avant de rejoindre le Sandoz Family Office en 2015. Elle est actuellement membre du Conseil de fondation de la Fondation de Famille Sandoz et membre du Conseil d'administration de diverses sociétés du groupe et membre du Conseil d'administration d'Orion Protection juridique SA à Bâle. Elle est également membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, de Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels. Mme Monika Matti a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2019.

FRANÇOIS LANDOLT, SUISSE

M. François Landolt est le fondateur de l'Ecole professionnelle de théâtre «Les Teintureries» à Lausanne dont il est actuellement le directeur. Il a été pendant 12 ans membre du Comité de direction du Théâtre de Vidy. Il est administrateur de Valperca S.A. – la perche LOË, dont il est co-fondateur avec son frère Pierre. Il est vice-président de la Fondation du Point d'Eau de Lausanne, dont il est co-fondateur avec son épouse Christine. Il est également membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, de Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels. M. François Landolt a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2004 où il a occupé la fonction de vice-président jusqu'en septembre 2017.

FEDERICO LALATTA COSTERBOSA, ITALIEN

M. Federico Lalatta Costerbosa est titulaire d'un MBA de l'INSEAD et d'une licence en sciences économiques de l'Université de Bocconi. Il bénéficie d'une vaste expérience dans le Conseil stratégique et entrepreneurial dans les secteurs du luxe, des voyages et de l'hôtellerie comme Partenaire et Managing Director de The Boston Consulting Group en Italie. De 2013 à 2018 il a également occupé le poste d'Executive Vice President, Head Global Strategy chez InterContinental Hotels Group, le deuxième groupe hôtelier du monde, et a siégé au sein du comité de direction. M. Lalatta Costerbosa est aussi membre du conseil d'administration de Lungarno Collection, le leader italien dans l'hôtellerie boutique de luxe. Il est également membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, de Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels. M. Federico Lalatta Costerbosa a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2019.

COMITÉ DE DIRECTION

ANDREA ZAMBELLI, ITALIEN

Diplômé de l'Université de Bologne en Economie et Statistiques, M. Andrea Zambelli a rejoint Beau-Rivage Palace SA en tant de CEO le 1^{er} février 2021, poste qu'il occupe également pour les autres sociétés du groupe Sandoz Foundation Hotels (SFH). Il est au bénéfice de plus de 30 ans d'expérience professionnelle internationale en Italie, Hongrie et Suisse, dont 20 années en qualité de CEO ou Directeur Général. Au cours de ces dernières années il a notamment occupé le poste de CEO du Mövenpick of Switzerland et de Global Category Lead du secteur « Chilled and Frozen » de Nestlé.

NATHALIE SEILER-HAYEZ, SUISSE

Diplômée de l'Ecole Hôtelière de Lausanne en 1995, Mme Nathalie Seiler-Hayez a passé 20 ans entre Paris, Bordeaux, New York et comme Directrice Générale du Connaught à Londres pendant cinq années. Elle a rejoint Beau-Rivage Palace SA le 1^{er} septembre 2015 au poste de Directrice Générale du Beau-Rivage Palace.

BENJAMIN CHEMOUL, FRANÇAIS

Diplômé de l'école supérieure de commerce de Reims et titulaire d'un MBA de l'Essec, M. Benjamin Chemoul a rejoint Beau-Rivage Palace SA en 2017 en tant que Directeur de l'hébergement, après avoir exercé des fonctions similaires dans l'hôtellerie de luxe pendant 10 ans en France et à l'international.

FRÉDÉRIC STEFANINI, FRANÇAIS

Diplômé du Lycée Hôtelier de Nice, M. Frédéric Stefanini a rejoint Beau-Rivage Palace SA en tant que directeur de la restauration en avril 2019. Une expérience de plus de quinze années principalement en hôtellerie de luxe aux Etats-Unis, Angleterre, France et Monte-Carlo durant laquelle il a exercé dans la majorité des services du département de la restauration.

THIERRY BUFFETEAU, FRANÇAIS

A suite d'une formation dans des restaurants étoilé Michelin et une expérience de plus de vingt années en restauration et hôtellerie de luxe comme chef exécutif pour une chaîne internationale, M. Thierry BuffetEAU a rejoint Beau-Rivage Palace SA et Palafitte en tant que Chef Exécutif en avril 2022.

NICHOLAS GRANGER, FRANCO-BRITANNIQUE

Nicholas Granger à intégrer Sandoz Foundation Hotels en septembre 2022 en tant que directeur des ventes. Il a auparavant travaillé pour les groupes hôteliers de luxe en France dans le service commercial et le management général.

JEAN-MARC BRANDENBERGER, SUISSE

Jean-Marc Brandenberger a rejoint Beau-Rivage Palace SA en août 2021 en tant que Directeur marketing et communication. Il a auparavant exercé des responsabilités similaires ainsi que dans la digitalisation, principalement dans les secteurs de la restauration en entreprise et organisations internationales ainsi que dans celui de la publicité internationale. Il a également exercé durant de nombreuses années, des hautes responsabilités auprès des associations faitières de communication en Suisse.

DAMIEN FRUHAUF, FRANÇAIS

Diplômé de l'Ecole Hôtelière de La Rochelle et de l'institut Vatel de Bordeaux, M. Damien Fruhauf occupe le poste de Directeur du Revenu depuis janvier 2019. Il a rejoint Beau-Rivage Palace SA en juillet 2005 et a ensuite évolué à diverses positions de leadership au sein du Front Office puis en tant que Responsable des Réservations, avant de développer le service des réservations ainsi que le Revenue management pour les établissements de Sandoz Foundation Hotels.

VICTOR DA CUNHA, SUISSE

Diplômé de l'Université de Genève, M. Victor da Cunha a rejoint Beau-Rivage Palace SA en mars 2013 au poste de Directeur des Ressources humaines. Il a auparavant occupé les mêmes fonctions durant plus de quinze ans dans deux palaces de Suisse romande.

JOHN YVES LEGLISE, SUISSE

Titulaire d'un Master en Corporate Finance, M. John Yves Leglise a rejoint Beau-Rivage Palace SA en tant que Directeur Administration et Finances en octobre 2018, après une expérience acquise dans des fonctions de direction financière exercées principalement au sein de groupes internationaux, en Suisse et à l'étranger. Il occupe également le poste de Directeur Administration et Finance au sein des autres sociétés du groupe Sandoz Foundation Hotels (SFH).

FABIEN MOUGE, FRANÇAIS

Diplômé du Cours Hôtelier de Besançon, M. Fabien Mouge a rejoint Beau-Rivage Palace SA en tant que Directeur housekeeping en mars 2020. Une expérience de 17 années exclusivement en hôtellerie de luxe dans les Palaces parisiens ainsi qu'à Monte-Carlo et Deauville.

VIKTORIA SCHLEGEL, SUISSE

Après différentes expériences dans le Tourisme et l'hôtellerie de luxe en Suisse, Espagne et Angleterre, Mme Viktoria Schlegel a rejoint Beau-Rivage Palace SA en tant que Réceptionniste en novembre 2015 et a depuis occupé différents postes dans le département de l'Hébergement tels que Duty Manger et Cheffe de Réception et occupe aujourd'hui le poste de Directrice de l'accueil.

STÉPHANE REUMONT, FRANÇAIS

Riche d'une grande expérience dans le tourisme, les loisirs et les sports, Stéphane Reumont intègre le Spa Cinq Mondes du Beau-Rivage Palace quelques mois après son ouverture. Passionné par le service et la qualité, il va permettre avec ses équipes, de construire la notoriété du spa au fil des années. Il participera au projet de rénovation en 2020 afin de pouvoir toujours offrir aux clients une expérience extraordinaire.

ÉTATS FINANCIERS 2022
BILAN BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY
ACTIFS

	Notes	2022 CHF	%	2021 CHF	%
Caisses et CCP		737'684		110'774	
Banques		8'022'548		7'614'112	
Trésorerie		8'760'232		7'724'886	
Créances résultant de ventes et prestations	5.1.	538'928		253'400	
Autres créances à court terme		953'529		2'784'347	
Autres créances à court terme envers des parties liées	5.1.	577'476			
Stocks	5.2.	4'276'665		3'784'521	
Actifs de régularisation		2'769'512		750'599	
Réalisables		9'116'110		7'572'867	
Actif circulant		17'876'342	10.7	15'297'753	9.0
Terrains & Immeubles		98'163'401		100'287'658	
Installations et équipements fixes		46'305'057		48'560'133	
Autres immobilisations corporelles		5'173'562		5'927'155	
Immobilisations corporelles		149'642'020		154'774'946	
Software		164'228		232'346	
Immobilisations incorporelles		164'228		232'346	
Actif immobilisé	5.3.	149'806'248	89.3	155'007'292	91.0
TOTAL DES ACTIFS		167'682'590	100.0	170'305'045	100.0

Bilan aux 31.12.2022 et 31.12.2021

BILAN BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY
PASSIFS

	Notes	2022 CHF	%	2021 CHF	%
Dettes résultant d'achats et de prestations	5.4.	5'241'142		5'374'154	
Dettes à court terme portant intérêt	5.5.	12'000'000		24'000'000	
Dettes à court terme portant intérêt-sociétés apparentées	5.4.	13'439		0	
Autres dettes à court terme		4'953'739		5'101'266	
Passifs de régularisation		4'198'826		2'131'483	
Capitaux étrangers à court terme		26'407'146		36'606'903	
Dettes à long terme portant intérêt-tiers	5.6.	13'500'000		37'500'000	
Dettes à long terme portant intérêt-actionnaire	5.7.	75'770'329		47'770'329	
Capitaux étrangers à long terme		89'270'329		85'270'329	
Capitaux étrangers		115'677'475	69.0	121'877'232	71.6
Capital-actions		26'100'000		26'100'000	
Réserve légale issue du bénéfice		16'931'375		16'931'375	
Réserve facultative issue du bénéfice					
Réserves constituées en vertu des statuts ou d'une décision de l'AG		20'000'000		20'000'000	
> Report à nouveau		-14'603'562		-13'404'742	
> Résultat de la période		3'577'302		-1'198'820	
Capitaux propres		52'005'115	31.0	48'427'813	28.4
TOTAL DES PASSIFS		167'682'590	100.0	170'305'045	100.0

Bilan aux 31.12.2022 et 31.12.2021

COMPTES DE RÉSULTAT BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY

	Notes	USALI* 2022 CHF	%	USALI* 2021 CHF	%
Chiffre d'affaires	6.1.	71'331'166	100.0	47'306'686	100.0
Charges de marchandises		-9'870'451	-13.8	-6'828'139	-14.4
Charges directes de personnel	6.2.	-28'698'950	-40.2	-22'935'435	-48.5
Indemnités liées au COVID (RHT)	6.2		0.0	2'613'072	5.5
Charges directes d'exploitation		-7'263'287	-10.2	-4'533'022	-9.6
Résultat brut d'exploitation		25'498'479	35.7	15'623'162	33.0
Charges de personnel	6.2.	-6'030'906	-8.5	-5'203'455	-11.0
Indemnités liées au COVID (RHT)	6.2.		0.0	314'268	0.7
Charges d'administration		-2'899'105	-4.1	-2'225'918	-4.7
Charges de marketing		-1'439'713	-2.0	-1'253'347	-2.6
Charges d'entretien & renouvellement		-2'762'109	-3.9	-2'460'941	-5.2
Charges d'énergie et de voirie		-2'417'181	-3.4	-1'515'573	-3.2
Résultat net d'exploitation		9'949'465	13.9	3'278'197	6.9
Charges d'immeubles		-292'902	-0.4	-334'956	-0.7
Impôts fonciers & taxes		-205'403	-0.3	-205'403	-0.4
Loyers et leasings		-1'237'820	-1.7	-1'234'598	-2.6
Amortissements		-8'689'395	-12.2	-6'696'695	-14.2
Résultat ordinaire avant intérêts et impôt		-476'055	-0.7	-5'193'455	-11.0
Produits exceptionnels, hors exploitation et ou hors période	6.3.	6'109'317	8.6	5'296'257	11.2
Charges exceptionnelles, hors exploitation et ou hors période	6.4.	-928'289	-1.3	-43'217	-0.1
Résultat financier	6.5.	-1'059'893	-1.5	-1'170'190	-2.5
Résultat net avant impôt		3'645'080	5.1	-1'110'605	-2.3
Impôt sur le bénéfice/capital	6.6.	-67'778	-0.1	-88'215	-0.2
Résultat net		3'577'302	5.0	-1'198'820	-2.5

* Changement d'imputation comptable USALI

TABLEAU DE FINANCEMENT
BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY (EN MILLIERS DE FRANCS)

	2022	2021
Résultat avant intérêts	4'637.2	-28.6
Résultat financier	-1'059.9	-1'170.2
Amortissements	8'689.4	6'696.7
Cash flow avant variation du fonds de roulement net	12'266.7	5'497.9
Variation des stocks	-492.1	-369.6
Var. créances résult.de ventes et de prestations	-285.5	1'704.6
Var. autres créances et actifs de régularisation	-765.6	-50.1
Var. dettes résultant d'achats et de prestations	-133.0	21.7
Var. autres dettes à court terme et passifs de régularisation	1'919.8	864.0
	243.6	2'170.7
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	12'510.3	7'668.5
Investissements en immobilisations corporelles	-3'458.7	-21'503.6
Investissements en immobilisations incorporelles	-29.7	-24.2
Cession d'immobilisations corporelles	0.0	0.0
Investissement dans une exploitation	0.0	0.0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-3'488.4	-21'527.9
Var. des dettes à long terme portant intérêt - tiers	-24'000.0	-14'000.0
Var. des dettes à long terme portant intérêt - actionnaires	28'000.0	36'000.0
Var. des dettes à long terme portant intérêt - tiers	-12'000.0	-2'500.0
Var. des dettes à long terme portant intérêt - sociétés apparentées	13.4	-1'000.0
Augmentation du capital	0.0	2'000.0
Distribution de dividende	0.0	0.0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-7'986.6	20'500.0
Variation de la trésorerie nette	1'035.3	6'640.7
Trésorerie nette au début de l'exercice	7'724.9	1'084.2
Trésorerie nette à la fin de l'exercice	8'760.2	7'724.9
Variation de la trésorerie nette	1'035.3	6'640.7

ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES
BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY (EN MILLIERS DE FRANCS)

	Capital actions	Réserve légale	Autres réserves	Total
Etat au 01.01.2021	26'100	16'931	6'595	49'626
Résultat exercice 2021			-1'199	-1'199
Etat au 31.12.2021	26'100	16'931	5'396	48'427
Résultat exercice 2022			3'577	3'577
Etat au 31.12.2022	26'100	16'931	8'974	52'005

Participation supérieure à 5%:

- Actions nominatives privilégiées A: Sandoz FF Holding SA, 45.94%
- Actions nominatives privilégiées A: Lawrie Intl Ltd, 21.57%
- Actions nominatives ordinaires B: Sandoz FF Holding SA, 100%
- Droit de vote: Sandoz FF Holding SA, 88.81%

Réserve non distribuable:

- Réserve légale issue du bénéfice



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Beau-Rivage Palace SA est une société anonyme de droit suisse, dont le siège se situe à Lausanne.

2 PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC dans leur intégralité.

Les comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Depuis 2022 la société applique USALI comme plan comptable. La présentation des comptes 2021 a été revue pour correspondre à celle de 2022.

MONNAIES ÉTRANGÈRES

La société tient ses comptes en francs suisses (CHF). Les transactions éventuelles en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains ou pertes de change provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société peut utiliser des instruments financiers en vue de la couverture des risques liés aux fluctuations des cours d'intérêts. Elle n'en a utilisé aucun durant les deux périodes sous revue.

3 PRINCIPES D'ÉVALUATION DES IMMEUBLES

Les immeubles sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé. Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation économique estimée, et en tenant compte d'une valeur résiduelle attendue à la fin de la période d'utilisation (residual value).

4 PRINCIPES D'ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS

Les engagements sont portés au bilan à la valeur nominale.

5 BILAN

5.1 CRÉANCES RÉSULTANT DE VENTES ET DE PRESTATIONS (EN KCHF)

	2022	2021
Valeur brute des créances		
Clients in-house	(46)	225
Clients ordinaires	692	134
Créances envers des parties liées	577	-
Total	1'223	360
Provision pour créances douteuses	. / . 106	. / . 106
Solde net	1'116	253

La valeur indiquée correspond aux montants facturés, déduction faite des corrections de valeur pour débiteurs douteux.

Les créances présentant un risque de crédit font l'objet d'une évaluation individuelle.

5.2 STOCKS (EN KCHF)

	2022	2021
Stocks marchandises	3'636	3'257
Autres stocks d'exploitation	641	528
Total	4'277	3'785
Provisions sur stocks	. / . -	. / . -
Total net	4'277	3'785

La comparaison des rotations de stocks pour 2022 et 2021 est la suivante :

	2022	2021
Stocks cave	0.55 fois / 669 jours	0.61 fois / 601 jours
Stocks cuisine	N / A	N / A

5.3 ACTIF IMMOBILISÉ

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition diminuées de l'amortissement cumulé. Aucun intérêt n'a été activé. Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation économique estimée et en tenant compte, pour les immeubles, d'une valeur résiduelle attendue à la fin de la période d'utilisation (residual value).

Les immobilisations incorporelles ne comprennent que des logiciels informatiques (software) qui sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé.

Les durées d'utilisation estimées pour les principales catégories d'immobilisations sont les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
Terrains	non amortis
Transformations en cours	non amorties
Hôtels & bâtiments	33 à 66
Hôtels & bâtiments en droits de superficie	durée du droit
Installations Palace	33
Aménagements extérieurs	15 à 20
Installations Palace – chambres	10 à 33
Installations et équipements fixes	5 à 10
Mobilier, matériel, agencement & véhicules	3 à 10
Matériel informatique	3 à 5
Software	3 à 5

La part des immeubles et terrains qui ne sont pas amortis s'élève à KCHF 60'384 aux 31 décembre 2022 KCHF 60'384 aux 31 décembre 2021.

La valeur des immobilisations est examinée à la date du bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une dépréciation de valeur. Si de tels indices existent, la valeur des immobilisations est estimée et si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une perte résultant de la dépréciation est constatée.

Les investissements pour travaux en cours ne sont plus portés au bilan en tant que « transformation en cours » mais directement imputés dans les immobilisations définitives.

Evolution (en KCHF)	Terrains Hôtels & bâtiments	Transfo. en cours	Install. et équip. fixes	Autres immob. corporelles	Immob. incorp.	Total
Valeurs brutes au 01.01.2022	145'001	-	88'370	43'346	1'677	278'394
Investissements	44	-	2'758	656	30	3'488
Cessions/sorties						-
Au 31.12.2022	145'045	-	91'128	44'002	1'707	281'882
Amortiss. cumulés au 01.01.2022	44'714	-	39'810	37'418	1'445	123'387
Amortissements	2'169	-	5'013	1'410	98	8'689
Cessions/sorties						-
Au 31.12.2022	46'882	-	44'823	38'828	1'543	132'076
VALEURS NETTES AU 31.12.2021	100'288	-	48'560	5'927	232	155'007
VALEURS NETTES AU 31.12.2022	98'163	-	46'305	5'174	164	149'806

Les amortissements correspondent aux amortissements planifiés.

En 2022, aucune avance se référant à des confirmations de commandes sur immobilisations n'est à signaler (31 décembre 2021 : CHF 0).

5.4 DETTES RÉSULTANT D'ACHATS ET DE PRESTATIONS (EN KCHF)

Le solde se compose comme suit :

	2022	2021
Créanciers-fournisseurs	5'038	4'560
Cotisations sociales à payer et montants dus au personnel ¹	199	809
Dettes envers des parties liées	13	1
Autres	4	4
Total	5'255	5'374

1. dont cotisations envers des institutions
de prévoyance (4) 596

5.5 DETTES À COURT TERME PORTANT INTÉRÊT (EN KCHF)

	Échéances	Taux d'intérêts au 31.12.2022	Valeurs au 31.12.2022	Valeurs au 31.12.2021
Emprunts garantis par des cédules hypothécaires en 1^{er} rang	29.03.2022	0.700%		10'000
	10.12.2022	1.690%		2'500
	31.12.2023	1.800%	4'000	
Emprunts bancaires garantis par Emasan SA pour le compte de Sandoz FF Holding SA	28.01.2022	0.900%		3'000
	27.07.2022	1.340%		2'500
	31.12.2022	1.410%		6'000
	03.02.2023	1.380%	2'000	
	29.12.2023	1.390%	6'000	
Total Dettes à court terme			12'000	24'000

5.6 DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT - TIERS (EN KCHF)

	Échéances	Taux d'intérêts au 31.12.2022	Valeurs au 31.12.2022	Valeurs au 31.12.2021
Emprunts garantis par des cédules hypothécaires en 1^{er} rang	31.12.2023	1.800%		4'000
	28.11.2025	1.650%	2'500	2'500
			2'500	6'500
Emprunts bancaires garantis par Emasan SA pour le compte de Sandoz FF Holding SA	03.02.2023	1.380%		2'000
	29.12.2023	1.390%		6'000
	28.01.2024	1.140%	3'500	3'500
	22.02.2024	1.150%		3'000
	08.04.2024	1.450%		3'000
	27.09.2024	1.480%	4'000	4'000
	03.04.2025	1.550%	3'500	3'500
	07.04.2026	1.570%		6'000
			11'000	31'000
Total Dettes à long terme			13'500	37'500
Dont :				
Échéance entre deux et cinq ans			13'500	37'500
Échéance plus de cinq ans			0	0

5.7 DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT – ACTIONNAIRE (EN KCHF)

	Taux d'intérêts 31.12.2022	Valeur au 31.12.2022	Valeur au 31.12.2021
Sandoz FF Holding SA	0.500%	75'770	47'770
Total		75'770	47'770

5.8 SÛRETÉS CONSTITUÉES EN FAVEUR DE TIERS (EN KCHF)

Actifs mis en gage hypothécaire pour garantir les engagements de la société	2022	2021
Valeur au bilan des immeubles gagés	67'973	67'973
Constitution de gages	49'784	49'784
Utilisation de gages	6'500	19'000

5.9 ENGAGEMENTS DE LEASING ET CONTRATS DE LOCATION (EN KCHF)

Aucune valeur résiduelle découlant d'opérations de crédit-bail n'est à mentionner pour les périodes sous revue.

Par ailleurs, la société est au bénéfice de droits de superficie dont les loyers sont indexés tous les 5 ans. La valeur des engagements, répartie en fonction de l'échéance des loyers à plus d'un an, est calculée sur la base des montants connus à la date d'établissement des états financiers.

Enfin elle est locataire, pour l'exploitation du Château d'Ouchy, d'une société immobilière appartenant à son actionnaire principal.

	2022	2021
Echéance à moins d'un an	1'185	1'185
Echéance entre 1 et 5 ans	4'739	4'739
Echéance supérieure à 5 ans	18'327	18'648
Total	24'251	24'572

5.11 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Aucun engagement hors bilan aux 31 décembre 2022 et 2021.

5.11 ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE (EN KCHF)

La prévoyance professionnelle est assurée auprès d'une institution dont le degré de couverture excède 100% aux 31 décembre 2022 et 2021 (112.4% au 31.12.2022, selon les données de l'institution de prévoyance), et qui utilise l'entier des excédents pour améliorer les prestations en faveur des assurés.

La société ne dispose par ailleurs d'aucune réserve de contribution auprès de cette institution.

La prévoyance complémentaire des cadres fait l'objet d'un contrat d'assurance-vie collective non porteur de risque, qui n'octroie par ailleurs aucune part aux excédents à l'employeur.

	2022	2021
Charges de prévoyance dans les charges de personnel	1'059	941

Les charges de prévoyance enregistrées dans les charges de personnel telles que présentées ci-dessus correspondent aux cotisations ajustées à la période.

Les dettes envers les institutions de prévoyance sont mentionnées au chapitre 5.4.

5.12 PROVISIONS À LONG TERME (EN KCHF)

Aucune perte d'avantages économiques future résultant d'événements passés n'a nécessité la constitution de provisions à long terme.

5.13 TRANSACTIONS AVEC PARTIES LIÉES

Les transactions avec parties liées sont :

- Garanties pour emprunts émises par Emasan SA pour un solde au 31.12.2022 de CHF 19'000'000 (cf. points 5.5.& 5.6.); la rémunération de l'émetteur portant sur l'utilisation de ces garanties a été enregistrée à hauteur de CHF 79'000 (2021: CHF 101'500) en charge financière et dans les passifs de régularisation;
- Dette envers Sandoz FF Holding SA de CHF 75'770'329, portant intérêt à 0.5% (cf. point 5.7. dettes à long terme portant intérêt - actionnaire);
- Prestations de services facturées en 2022 à des sociétés sœurs pour un total de CHF 2'163'777 (hors taxe), CHF 1'576'008 en 2021;
- Loyers payés en 2022 à la Société Immobilière du Château d'Ouchy CHF 864'000 (hors taxe);

Aucune autre transaction avec des parties liées à caractère substantiel ne nécessite d'être mentionnée.

6 COMPTES DE RÉSULTAT

6.1 CHIFFRE D'AFFAIRES (EN KCHF)

	2022	(USALI) 2021
Hébergement	30'253	18'230
Restaurants	31'875	22'119
Divers produits d'exploitation	9'203	6'957
Total	71'331	47'307

6.2 CHARGES ET EFFECTIF DU PERSONNEL (EN KCHF)

Le montant total des salaires, charges sociales et autres frais de personnel de la société s'élève à KCHF 34'730 (KCHF 25'212 en 2021). Ce montant est réparti sous les rubriques suivantes :

	2022	(USALI) 2021
Charges du personnel d'exploitation	28'699	22'935
Indemnités RHT liées au COVID	-	-2'613
Charges de personnel autres départements	6'031	5'203
Indemnités RHT liées au COVID	-	-314
Total	34'730	25'212

L'effectif moyen s'élève à 447 collaborateurs (2021 : 394).

6.3 PRODUITS EXCEPTIONNELS, HORS EXPLOITATION ET OU HORS PÉRIODES

Les produits exceptionnels de KCHF 6'109 concernent des indemnités pour cas de rigueur pour KCHF 5'000 et les compensations des décomptes RHT pour KCHF 850. Les autres produits exceptionnels concernent principalement des bons cadeaux non-consommés et les rétrocessions de taxe co2.

6.4 CHARGES EXCEPTIONNELS, HORS EXPLOITATION ET OU HORS PÉRIODES

Les charges exceptionnelles de KCHF 928 concernent diverses études stratégiques non-imputables à l'opération des établissements ainsi que les frais du conseil d'administration.

6.5 RÉSULTAT FINANCIER (EN KCHF)

	2022	2021
Charges financières	1'060	1'170
Total	1'060	1'170

6.7 IMPÔTS

En 2022, le poste impôts concerne uniquement l'impôt sur le capital comme en 2021.

7 TABLEAU DE FINANCEMENT

Le tableau de financement présente la variation des liquidités nettes. Celles-ci se composent des disponibilités en compte courant et des placements à court terme dont l'échéance à partir de la date d'acquisition est généralement égale ou inférieure à trois mois, déduction faite des comptes bancaires passifs appartenant à la gestion de trésorerie courante de la société.

8 FONDS PROPRES

8.1 STRUCTURE DU CAPITAL

8.1.1 CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions entièrement libéré s'élève à CHF 26'100'000. Il se compose de :

- 108'000 actions nominatives privilégiées A de CHF 50 nominal chacune
 - 414'000 actions nominatives ordinaires B de CHF 50 nominal chacune dont la société Sandoz FF Holding SA à Pully détient :
 - 49'616 actions nominatives privilégiées A,
 - 414'000 actions nominatives ordinaires B,
- représentant au total 88.81% du capital et des droits de vote de la société.

8.1.2 CAPITAL AUTORISÉ ET CAPITAL CONDITIONNEL

Néant

8.1.3 RESTRICTIONS DE TRANSFERT

Le transfert des actions est subordonné à l'approbation de la société, soit pour elle son Conseil d'administration. Sauf si elle entre en liquidation, la société peut refuser d'approuver le transfert d'actions et la constitution d'un usufruit dans l'un ou l'autre des cas suivants :

a) si l'acquéreur est étranger et que selon les informations à disposition de la société, son acceptation serait de nature à mettre la société hors d'état de produire une preuve requise par la loi. Cette autorisation se fonde sur l'article 4 des Dispositions finales de la Loi fédérale sur la révision du droit de la société anonyme et sur divers arrêtés fédéraux, notamment sur la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles en Suisse par des personnes à l'étranger et sur l'arrêté du Conseil fédéral instituant des mesures contre l'utilisation sans cause légitime des conventions conclues par la Confédération en vue d'éviter les doubles impositions, du 14 décembre 1962 (Arrêté contre l'utilisation abusive des conventions de double imposition) ;

b) si l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte.

9 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Rien à signaler.

10 MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS À L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires versés à l'organe de révision sont les suivants :

	CHF	CHF
	2022	2021
Prestations en matière de révision	62'000	63'920
Autres prestations	0	0
Total	62'000	63'920



PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 27 juin 2023, de bien vouloir :

- approuver le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022
- approuver l'imputation de la perte au bilan sur les réserves constituées en vertu des statuts ou d'une décision de l'AG (art 674 CO)

	CHF
Résultats reportés des exercices précédents	-14'603'562
Bénéfice de l'exercice	3'577'302
Pertes reportées avant imputation aux réserves facultatives	-11'026'260
Imputation des pertes reportées aux réserves facultatives (selon art 674 CO)	11'026'260
Pertes reportées après imputation	0

Imputation aux réserves facultatives

Réserves constituées en vertu des statuts ou d'une décision de l'AG avant imputation	20'000'000
Imputation des pertes reportées aux réserves facultatives (selon art 674 CO)	-11'026'260
Réserves constituées en vertu des statuts ou d'une décision de l'AG après imputation	8'973'740

- donner décharge aux membres du Conseil d'administration
- reconduire le mandat de la société Ofisa Berney Associés S.A., à Lausanne, en qualité d'organe de révision de la société pour une durée d'une année.

Lausanne, le 16 mars 2023,

Au nom du Conseil d'administration



Le Président
Onno Portier



Le Vice-Président
Jean-Gabriel Pérès

SANDOZ-HOTELS.CH

